

COMMUNIQUE PRESSE



Le jeudi 20 février 2025, à Valence,

Un collectif de 37 entreprises engagées crée le fonds de dotation Les Entreprises du Cœur pour soutenir les associations aidant les personnes les plus démunies en Drôme et en Ardèche.

Inspiré par [L'entreprise des possibles](#) d'Alain Mérieux à Lyon, qui avait fait l'objet d'une présentation par le Réseau Entreprendre Drôme Ardèche, une équipe de dirigeants a fait le pari audacieux de créer un outil similaire sur notre territoire, convaincus que l'entreprise n'a pas qu'un rôle économique à jouer mais aussi une responsabilité sociale et sociétale.

IL Y A URGENCE D'AGIR

« Nous avons créé le fonds de dotation, Les Entreprises du cœur, car il est inacceptable que tout près de chez nous, de plus en plus de personnes ne parviennent plus se à loger, à se nourrir correctement, et à vivre dignement. Nous ne les voyons peut-être pas mais leur nombre a doublé ces 10 dernières années ».

Evelyne BARBEROT, Présidente du Fonds de dotation Les Entreprises du Cœur – GPA.

TROIS PUBLICS PRIORITAIRES, TROIS THEMATIQUES.

Face à l'ampleur des besoins sur le territoire, Les Entreprises du Cœur ont choisi de soutenir en priorité des projets associatifs visant à accueillir :

- Des femmes victimes de violence et/ou isolées avec ou sans enfants
- Des mineurs, étudiants, jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou hors dispositif
- Des personnes en situation de grande précarité atteintes de pathologies mentales.

Les 3 grandes thématiques privilégiées sont :

- L'hébergement d'urgence et la mise à l'abri.
- La lutte contre la précarité alimentaire.
- La santé mentale pour des personnes sans-abri.

LA LISTE DES ENTREPRISES FONDATRICES : 33 ENTREPRISES ET 3 RESEAUX

CCI DE LA DRÔME	CPME DRÔME	RESEAU ENTREPRENDRE DROME ARDECHE	
ACOREL	COMPAGNIE DES FRUITS	EXSTO	RAVIOLES MERE MAURY
ARABICA ET CHOCOLAT	MURS	GPA	SELEC ESPACE PRO
ARDROM	CONTACT ELEC	IN EXTENSO	SFS
AVENTECH	CREDIT COOPERATIF	KOESIO	SODIMAS
BUSSEUIL	CREDIT MUTUEL	LXF ASSURANCE	STRUCTA
CAN	CROUZET	MASTER SOLUTIONS	VALRIM
CARROSSERIE VINCENT	DAMOUR NETTOYAGE	MATERIAUX NATURELS	VICI
CHARLES ET ALICE	DOMAINE LE CHÂTEAU	POLYPAP	
CHEVAL GROUPE	EDRELEC	PRODEVAL	

9 nouvelles entreprises rejoignent l'aventure en ce début d'année 2025 : ARTHUR LOYD, CEGELEC VINCI ENERGIES, FARAGLO, FAURE TECHNOLOGIES, GROUPE VINGT-SIX, HONEXIA, THOMASSET, la fédération UIMM DROME ARDECHE. Désormais, le collectif représente plus de 5 500 collaborateurs en Drôme et Ardèche.



COMMENT LES ENTREPRISES S'ENGAGENT ?

Les entreprises s'engagent avec un don financier sur 3 ans en fonction de leur effectif. En plus du don financier initial, les entreprises font un pas de plus dans la responsabilité sociale et mobilisent leurs collaborateurs pour faire de cette démarche une véritable aventure solidaire et collective.

Elles mettent en commun, pour démultiplier les actions des associations, des ressources :

- Financières : dons financiers en direct de l'entreprise ou dons de congés payés des collaborateurs monétisés, voire abondés, par celle-ci.
- Humaines : mécénats de compétences (durant le temps de travail), ou bénévolat (hors temps de travail).
- Matérielles : dons des collaborateurs et des entreprises (pour des projets de rénovation ou de matériel par exemple).
- Immobilières : pour de la mise à disposition temporaire de locaux et/ou de foncier pour permettre à des associations de créer de nouvelles places d'hébergement d'urgence.

« Nous voulons accueillir les entreprises, de toute taille et de tout secteur d'activité, car plus nous serons nombreux, plus nous pourrons démultiplier les moyens en faveur de solutions concrètes pour les plus démunis sur Drôme Ardèche. Il y a urgence d'agir et d'avoir un impact concret, collectivement ! »

Céline MAGNEN, Vice-présidente du Fonds de dotation Les Entreprises du Cœur – FARAGLO – CCI de la Drôme.

CONTACT PRESSE

Pauline PRUNIER • 07 56 84 66 24

www.lesentreprisesducoeur.org

pauline.prunier@lesentreprisesducoeur.org

